



Rapport d'étape n° 8

28 octobre 2014

Je suis heureux de vous mettre au fait des activités du Réseau canadien de recherche sur les éléments des terres rares (Réseau ETR) et des événements connexes importants, depuis notre dernier rapport d'étape du 12 septembre. Le profil du Réseau ETR maintient son essor parmi les acteurs de l'industrie et les acteurs internationaux.

Appui financier fédéral

Le 7 octobre 2014, le Réseau ETR a eu l'occasion de faire une présentation devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, dans le cadre de ses consultations prébudgétaires de 2014.

Le Réseau ETR a insisté auprès du Comité et du gouvernement canadien sur l'occasion exceptionnelle de procurer des avantages stratégiques et économiques au Canada. Il a transmis trois messages principaux :

- Le Canada a la réelle possibilité de se tailler une place de chef de file et de récolter les avantages économiques à l'avenant dans la chaîne d'approvisionnement en terres rares à l'extérieur de la Chine. Le Canada possède les meilleures ressources en terres rares inexploitées et certains des projets de développement les plus avancés du monde.
- Les projets portant sur les terres rares présentent des difficultés particulières qui doivent et peuvent être résolues de façon concertée pour permettre à l'industrie de les faire progresser jusqu'à l'étape de la production.
- L'appui du gouvernement est essentiel au moyen de la recherche, de l'innovation et de la démonstration pour permettre au Canada de faire concurrence efficacement à d'autres pays ayant des aspirations semblables et de tirer parti de sa richesse en ressources minérales.

La transcription complète de la séance du Comité est accessible à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=6720877&Mode=1&Parl=41&Ses=2&Language=F>. Les enregistrements vidéo et audio sont accessibles à l'adresse suivante:

<http://parlvu.parl.gc.ca/ParlVu/ContentEntityDetailView.aspx?contententityid=12106&date=20141007&lang=en&Language=F>

Sensibilisation au Réseau ETR

Les efforts du Canada relativement aux ETR sont de plus en plus reconnus sur la scène nationale et internationale :

Symposium COM14 sur les ETR – Tenu du 28 septembre au 1^{er} octobre à Vancouver, le symposium a regroupé quelque 150 délégués et a donné l'occasion à plus d'une douzaine de pays de présenter au total 44 articles. M. Constantine Karayannopoulos, président de Molycorp, le professeur Chu Hua Yan, scientifique dans le secteur des ETR, vice-doyen de l'enseignement de deuxième cycle à l'Université de Pékin et membre de l'académie des

sciences de la Chine, ainsi que moi-même, invité en tant que président du Réseau ETR, avons prononcé les discours principaux.

M. Karayannopoulos a soulevé les points suivants :

- la production progressive du point de vue environnemental est le nouveau paradigme;
- la réussite de tout nouveau producteur dépendra de sa réponse aux besoins des consommateurs et non seulement de la qualité des gisements individuels;
- l'accent sera mis davantage sur l'intégration verticale;
- la croissance de la demande sera principalement assurée par des règlements sur l'efficacité énergétique des véhicules et sur le contrôle des émissions, nécessaires en vertu de politiques d'efficacité énergétique de plus en plus rigoureuses.

Le professeur Yan a expliqué aux délégués les étapes du développement et de l'application d'un processus novateur d'extraction par solvant permettant de séparer des terres rares lourdes. Pour ma part, j'ai parlé du Réseau ETR, de ses importants progrès ainsi que la hausse continue du nombre de ses membres. J'ai également abordé les projets préconcurrentiels prioritaires soulevés par des chefs de file techniques canadiens ainsi que l'attention grandissante dont bénéficie le Réseau.

Panel de l'OTAN sur la technologie appliquée aux véhicules – Le Réseau ETR a été invité à participer à un atelier de deux jours et demi à Bruxelles, du 13 au 15 octobre. Le groupe international et des experts de l'OTAN ont discuté des risques et des possibilités de la demande et de la chaîne d'approvisionnement en ce qui a trait aux ETR dans les domaines de l'aéronautique, des technologies hybrides, de la production de carburant et de la technologie prêt-à-porter. L'OTAN a depuis annoncé qu'elle maintiendrait l'équipe en place afin de poursuivre les communications, la collaboration et les efforts déployés pour élaborer des solutions, de terminer les délibérations de la réunion et de préparer un exposé qui sera présenté à des organismes et à des pays particuliers membres de l'OTAN et enfin, de produire un document de politique et d'orientation qui servira à communiquer les enjeux et les mesures recommandées au sein de l'OTAN.

ERECON – Le 16 octobre, des membres du Réseau ETR ont participé à la réunion de l'ERECON (European Rare Earth Competency Network) au cours de laquelle ils ont présenté l'ébauche de leur rapport *Strengthening the European Rare Earth Supply Chain – Challenges and policy options*. Le Réseau ETR a participé à un groupe d'experts avec Alex King (Critical Materials Institute des États-Unis), Dudley Kingsnorth de l'Australie et le METI du Japon, sur les thèmes suivants : « Quelles sont les tâches des décideurs? » et « Quel est l'apport de la coopération internationale? » Le Réseau ETR a réitéré son message « de coopération, de collaboration, d'innovation et d'investissements croisés », en faisant particulièrement remarquer que l'Occident pourrait établir des chaînes d'approvisionnement en ETR fiables et sûres pour concurrencer celles de la Chine, des chaînes où les partenaires commerciaux centrent leurs efforts sur le développement de secteurs particuliers dans lesquels ils partagent des ressources et une expertise mutuellement avantageuses. Par exemple, le Canada pourrait aider l'Europe à répondre à ses besoins en matières premières semi-traitées afin que celle-ci centre ses efforts sur des traitements, des applications et des technologies de recyclage plus utilisés en aval. Le Réseau ETR a également repris une phrase de son rapport relativement au fait que les faibles prix actuels ne témoignent pas de la sécurité de l'approvisionnement à long terme dans des marchés d'ETR instables, qui demeurent dépendants d'un petit nombre de sources d'approvisionnement et vulnérables à l'intervention du gouvernement. Il a ainsi mis en garde les 150 délégués sur le fait que bien que les prix soient bas et que les marchés soient relativement

calmes pour le moment, il est maintenant temps plus que jamais de planifier, de faciliter et d'agir avant la prochaine perturbation inévitable.

Gestion financière et sélection de projets

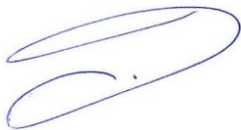
Le Réseau ETR compte maintenant sur l'engagement de 25 membres. Son comité directeur s'est réuni le 21 octobre pour étoffer les processus de gestion financière et de sélection officielle de projets de R et D.

Comme il a été mentionné dans le rapport précédent, une description d'au plus deux pages de chaque projet retenu à l'atelier technique doit être remise au plus tard à la fin novembre. Le Réseau ETR remettra ces descriptions aux participants à l'atelier technologique aux fins d'examen et de validation. Ensuite, les champions de projets seront invités à élaborer le mandat de leur projet (10-15 pages) avant le mois de mars 2015 (ce qui correspond à la prise des décisions du gouvernement fédéral en matière de financement). Le mandat sera présenté aux parrains de projet et aux équipes techniques qualifiés pour les inciter à soumettre des propositions officielles. L'évaluation et la sélection de celles-ci se fonderont sur les capacités démontrées par l'équipe du soumissionnaire, ses installations, sa fiche de rendement et, peut-être, le financement (additionnel) proposé. Cette étape vise à axer le financement en R et D sur les seuls secteurs qui revêtent une importance, réduisant ainsi la probabilité que des projets doivent être interrompus prématurément, sauf évidemment si les résultats ne répondent pas aux attentes.

Il est essentiel de pouvoir compter sur l'examen impartial des propositions ou des fournisseurs de services. Compte tenu qu'il s'agit d'une petite industrie, il sera nécessaire d'établir et d'appliquer des règles claires en matière de divulgation et de conflits.

En ce qui a trait au financement de projet, on envisage actuellement que le financement du gouvernement fédéral soit équivalent (ratio 1:1) à la contribution (en espèces et en nature) du promoteur de l'industrie et que ce ratio augmente à 5 pour 1 lorsque la R et D est plus novatrice ou qu'elle est encore loin de l'étape de la commercialisation.

Comme toujours, j'espère que ces rapports d'étape vous seront utiles. N'hésitez pas à communiquer avec le Réseau ETR si vous avez des suggestions.



Ian M London, Ing., MBA

www.ree-etr.ca

1-647-242-1872